

« Ce sont des femmes sur des îles :
une grande solitude féminine
une solitude qui a l'air enchanté »

Yannick Haenel,
À mon seul désir, 2005

« Il y a ici des tapisseries [...] Viens,
passons lentement devant elles [...] Comme
elles sont tranquilles, n'est-ce pas ? »

Rainer Maria Rilke,
Les Cahiers de Laurids Malte Brigge, 1910

« Et parleray des six sens,
cinq dehors et un dedans
qui est le cuer »

Jean Gerson, 1402

Exceptionnelle par l'originalité de sa conception, *La Dame à la licorne* l'est également par la qualité de son exécution, fruit d'une collaboration entre le peintre de la maquette, le cartonnier qui la porte à grandeur, et enfin le licier qui transpose le carton dans le tissage. En dépit d'une histoire mouvementée et d'interventions diverses, la tenture a conservé tout son pouvoir de séduction.

L'intervention récente et le renouvellement de la muséographie ont été menés dans le but de favoriser au maximum tant la conservation que l'appréciation de ce chef-d'œuvre des années 1500.

LA DAME À LA LICORNE

Paris (cartons), vers 1500 ; laine et soie ;
Cl. 10831 à 10836

Restauration : groupement dirigé par Raphaëlle Déjean, associant Cécilia Aguirre, Anne Breugnot, Thalia Bouzid, Sylvie Forestier.

Muséographie : Atelier Cairn, Paul Barnoud, architecte en chef des Monuments historiques et Céline Girard, architecte du Patrimoine.

Lumière : François Magos.

Graphisme : Quartopiano.

Aménagement effectué grâce au partenariat avec le groupe NHK et à un don anonyme.

Remerciements à Clémence Raynaud, Raphaëlle Déjean et Sylvie Forestier.



B Le Goût : choix des fils de restauration. Technique de battage sur le voile

LE TISSAGE

Celui-ci révèle une grande maîtrise technique, exploitant toutes les possibilités d'un art alors en pleine maturité. Le raffinement du tissage repose en premier lieu sur l'usage d'une large gamme colorée composée d'une trentaine de teintes différentes. La plupart des teintures végétales utilisées sont courantes à la fin du Moyen Âge, comme la garance pour les rouges, la gaude (le « réséda des teinturiers ») pour les jaunes, la guède (ou pastel) pour les bleus. Mais des tonalités plus rares ont été identifiées, comme le brun violacé obtenu à partir de l'orseille, substance colorante extraite de certains lichens. L'envers, mieux conservé, donne une idée des couleurs d'origine, notamment pour les verts qui ont bleui sur l'endroit par perte de la composante jaune. Chaque couleur est déclinée en trois nuances, claire, moyenne et sombre, le licier usant subtilement de leur agencement en dégradés. Par ailleurs, plusieurs teintes peuvent être juxtaposées dans un motif de petites dimensions : c'est le cas des fleurs de pensées où l'on dénombre jusqu'à cinq teintes. La soie, dont l'emploi est relativement limité (les fils de chaîne et la plupart des fils de trame sont en laine), est généralement beige ou écru, plus rarement rose. Elle confère un raffinement supplémentaire à quelques détails, comme les mèches de cheveux blonds, ou exalte l'éclat des étoffes de satin clair. Les multiples possibilités techniques de l'art de la tapisserie ont été employées, notamment les battages, tissages dans la forme, relais décoratifs. Les contours et le modelé ont été exécutés en modulant subtilement la finesse du tissage et les nuances dégradées de couleurs.

1814

Première mention des tapisseries au château de Boussac

1841

Rapport de Prosper Mérimée signalant la tenture et suggérant son acquisition par l'État

1882

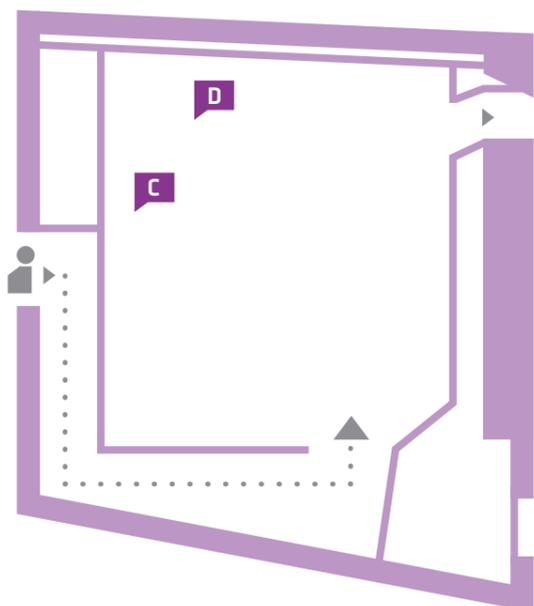
Acquisition de la tenture pour le musée de Cluny

1949

Réouverture du rez-de-chaussée du musée de Cluny après la Seconde Guerre mondiale

1956

La Dame à la licorne est exposée dans une rotonde spécialement aménagée au premier étage du musée



C L'Odorât : détail de consolidation d'un relais décoratif

ÉTAT DE CONSERVATION, ANCIENNES RESTAURATIONS

Tous les témoignages s'accordent pour déplorer les mauvaises conditions de conservation de la tenture au XIX^e siècle. En 1853, sont mentionnés trois morceaux « qui, abandonnés, gisent roulés dans un coin de l'Hôtel de Ville de Boussac, où les rats et l'humidité en ont déjà attaqué les bordures et ne tarderont pas à y faire de notables détériorations ». Dès son arrivée au musée en 1882, elle fait l'objet d'une intervention en vue de la présentation au public. Il s'agit de combler les lacunes, particulièrement importantes dans la partie inférieure des tapisseries. Un premier restaurateur renonce devant la difficulté, évoquant notamment « [...] ce rouge impossible et que je n'ai pu trouver nulle part ». La « Veuve Plistat », retraceuse de tapisseries à la Manufacture des Gobelins, est chargée d'une première intervention en 1882, immédiatement suivie d'une autre par Lameire, en 1883, qui consiste notamment à « refaire » des parties importantes. Cependant, les compléments peints par Lameire sur des toiles ont rapidement viré et le nouveau directeur du musée, Alfred Darcel, décide de les faire tisser. Cette opération est confiée à J. Lavaux, "artiste-tapissier des Gobelins", qui l'achève en 1892.

Dans les années 1920, l'usure des chaînes devient préoccupante et un examen aux Gobelins conclut à la nécessité d'une consolidation générale de la tenture. Cette intervention n'est entreprise qu'en 1941 par l'atelier Brégère, sous le contrôle d'une commission qui se réunit à plusieurs reprises pour juger de la restauration en cours, une pratique alors essentiellement réservée à la restauration des peintures et qui atteste, en pleine guerre mondiale, l'importance considérable de la tenture. On décide alors de conserver les parties inférieures retissées par Lavaux en 1889-1892 et d'intervenir sur les parties manquantes ou très usées.

L'INTERVENTION DE 2012-2013

L'empoussièremment, dont l'action abrasive sur les fibres est démontrée, favorisé par les conditions d'exposition dans la rotonde, nécessitait une nouvelle intervention. Celle-ci menée selon une approche essentiellement conservatoire, s'est déroulée en trois phases : dépoussiérage, lavage, puis consolidation générale de la structure du tissage par doublage réalisé au moyen d'une technique de fixation permettant de répartir les tensions en fonction des zones de faiblesse. Le réaménagement de la salle en 2013 constitue le dernier volet de ce chantier de conservation, mené avec le souci de limiter autant que possible les dépôts de poussières et les tractions sur les fibres.

Petit lexique technique

Battage : procédé consistant à faire alterner systématiquement des passées ou des duites de deux ou plusieurs couleurs, afin de colorer subtilement des détails ou d'obtenir des modèles.

Chaîne : fils généralement écrus tendus parallèlement sur le métier à tisser. Les chaînes ne sont pas visibles après le tissage car elles sont recouvertes par les fils de trame qui forment le motif. La nappe est l'ensemble des fils pairs ou impairs de la chaîne.

Duite : aller et retour du fil de trame entre les chaînes. La première passée couvre une nappe de la chaîne et la seconde l'autre nappe. Après tassage au peigne des trames, la chaîne est recouverte des deux côtés (envers et revers) par la trame.

Relais décoratifs : les relais sont constitués par l'interruption de la trame entre deux fils de chaîne sur la hauteur d'au moins trois duites ; ils sont en général cousus pendant (c'est le cas pour *La Dame à la licorne*) ou après le tissage de la tapisserie. Dans le cas de relais décoratifs, ceux-ci sont volontairement laissés ouverts pour obtenir des effets particuliers (rendre les traits d'un visage, l'anatomie d'un animal, etc.).

Tissage dans la forme : le tissage des duites suit la forme d'un dessin et adopte donc une inclinaison qui n'est pas forcément perpendiculaire à la chaîne.

Trame : fils passés perpendiculairement à la chaîne et passés alternativement entre les fils de chaînes pairs et impairs au moyen d'une navette. Ces fils sont généralement teints et forment le motif de la tapisserie.



D 1. L'Ouie (endroit) : transparence du voile rendue par battage



D 2. L'Ouie (envers) : repiquage en blanc sur le haut de la coiffe et sur le collier



D 3. L'Ouie (endroit)

Tissage sans envers



D 4. L'Ouie (envers) la couleur verte des feuilles est préservée

1814
Première mention des tapisseries au château de Boussac

1841
Rapport de Prosper Mérimée signalant la tenture et suggérant son acquisition par l'État

1882
Acquisition de la tenture pour le musée de Cluny

1949
Réouverture du rez-de-chaussée du musée de Cluny après la Seconde Guerre mondiale

1956
La Dame à la licorne est exposée dans une rotonde spécialement aménagée au premier étage du musée